

Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 1/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu mylia

#### Fiche de données de sécurité

(règlement (CE) n° 1907/2006 – REACH)

#### 1. Identification de la substance

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Huile essentielle Ci.Eu

Nom de la substance Mélange d'huiles essentielles

N° EC Non applicable

Code produit 4B35B

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance Diffusion atmosphérique

Description Mélange d'huiles essentielles

Composants contribuant aux dangers Huile essentielle Citrus Lemon Peel

concentration 50%

CAS: 8008-56-8 CE: 284-515-8 Huile essentielle d'Eucalyptus globulus

Concentration 50%

CAS: 8000-48-4 CE: 283-406-2

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société mylia, 2 Les Petits Rieux, 87590 St Just le Martel

Téléphone 06 17 46 63 24

Courriel hestia.mbe@free.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA 01 45 42 59 59

Centre anti poison de

**Toulouse** 

05 61 77 74 47

Site internet http://www.centres-antipoison.net



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 2/10

Ambiance

Huile essentielle Ci.Eu

mylia

## 2. Identification des dangers

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Classe de danger	Catégorie de danger	Mentions de danger
Liquide et vapeurs inflammables	Cat 3	H226
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	Cat 1	H304
Provoque une irritation cutanée	Cat 2	H315
Peut provoquer une allergie cutanée	Cat 1	H317
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	Cat 2	H410

# 2.1.2 conformément aux directives 67/548/CEE 1999/45/CE et adaptations

Phrase de risque	Catégorie de danger
Inflammable	R10
Irritant pour la peau	R38
Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau	R43
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique	R50/53
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion	R65

## 2.2 Éléments d'étiquetage Étiquetage selon le règlement (CE) n° 172/2008 et ses adaptations

Pictogrammes de danger :





Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 3/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu mylia

Mentions de danger	H226 H304 H315 H317 H410	Liquide et vapeurs inflammables Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	p210 p233 p261 P272 P273 P264 P280	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer Maintenir le récipient fermé de manière étanche Eviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Eviter le rejet dans l'environnement Se laver les mains soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un
Intervention	P301+ P310 P302+ P352	équipement de protection des yeux/du visage  EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
Élimination	P273 P391 P501	Éviter le rejet dans l'environnement Recueillir le produit répandu Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementatior locale

## 2.3 Autres dangers

Composants CMR n'entraînant pas de classification : aucun



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 4/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu mylia

## 3. Composition / informations sur les composants

## 3.1 Composition

Identification	(CE) 1272/2008	concentrat ion
d,l-Limonene CAS : 7705-14-8 EC : 231-732-0	FL 3-SCI 2-SS 1-AH 1-EH A1-EH C1;H226-H304- H315-H317-H410,-	<40%
Béta pinene CAS 127-91-3 EC : 204-872-5	FL 3-SCI 2-SS 1B-AH 1-EH A1-EH C1;H226- H304-H315-H317- H410,	<8%
Béta bisabolène CAS : 495-61-4 CE : ND	Xn, R38, R43, R65	<2%
CITRAL CAS : 5392-40-5 CE : 226-394-6	SCI 2-EDI 2-SS 1; H315-H317-H319,-	<2%
Alpha-pinene CAS: 80-56-8 CE: 201-291-9	FL 3-ATO 4-SCI 2-SS 1B-AH 1-EH A1-EH C1; H226-H302-H304- H315-H317-H410,-	<24%
MYRCENE CAS 123-35-3 CE: 204-622-5	FL 3-SCI 2-EDI 2-AH 1- EH A1-EH C2;H226- H304-H315-H319- H400-H411,-	<2%
Eucalyptol CAS: 470-82-6 CE: 207-431-5	FL 3-SS 1B;H226- H317,-	<44%
P-Cymene CAS : 99-87-6 CE : 202-796-7	FL 3-AH 1-EH C2; H226-H304-H411,-	<3%
Alpha Terpineol CAS : 98-55-5 CE : 202-680-6	Xn, R52-53, R65	<2%



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 5/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu mylia

#### 4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.1 Description des premiers secours

**En cas de contact avec les yeux** : enlever les lentilles de contact si besoin rincer au moins 20 minutes à l'eau en gardant les yeux ouverts et en écartant bien les paupières. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ... Ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau tiède. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir et consulter un médecin

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 6/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu

mylia

#### Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Extincteurs à gaz carbonique (CO2) ou à poudre (classes ABC)

Moyens d'extinction inappropriés

Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau

Moyens particuliers à mettre en œuvre

Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées. Utiliser un masque si nécessaire.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas utiliser d'eau pour éteindre les flammes car les huiles essentielles flottent sur l'eau et la propagation du feu serait accélérée

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial** pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : porter un appareil de protection respiratoire et également un vêtement de protection pour le personnel en charge de la lutte contre l'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source potentielle d'inflammation Aérer les locaux Ne pas fumer

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 7/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu

mylia

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes. Se débarrasser des torchons, éponges, matières absorbantes, etc., ayant servi à éponger ou absorber, selon les prescriptions réglementaires en vigueur.

#### 6.4 Références à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

### 7 Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers ou est manipulé le mélange.

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler le produit dans de bonnes conditions de manutention. Assurer une ventilation adéquate dans les locaux de stockage et de préparation. Éviter le contact avec la peau, les yeux, et l'inhalation de vapeurs concentrées. Ne pas fumer. Utiliser des lunettes et des gants de protection.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'abri de la chaleur, la lumière, dans des récipients bien fermés et secs et sous azote si possible. Éviter les écarts de températures trop importants. Entreposer en zone tempérée. Adapter la quantité du contenu au volume du contenant, éviter les vides de remplissage importants. Éviter les contenants en PVC.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique	Sans objet
Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail	Les autres substances ne présentent pas de valeurs limites d'exposition professionnelle Aucune limite biologique reconnue. Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration
Équipement de protection individuel	Pas de protection respiratoire si les locaux sont bien aérés Le port de gants en caoutchouc nitrile ou PVAL est recommandé

Eviter le contact avec la peau : le port de vêtements de protection est recommandé

Respecter les mesures d'hygiène (ne pas manger ou boire sur le

lieu de travail, se laver les mains)



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 8/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu

mylia

## 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Informations générales

État physique Liquide pouvant devenir trouble par

abaissement de la température. La présence d'un dépôt est un phénomène naturel qui

peut apparaître après stockage

Couleur Transparent, jaune verdâtre

Odeur Caractéristique, puissante

Ph Non disponible

Point de fusion Non déterminé

Point d'ébullition Non déterminé

Point éclair Non déterminé

Température d'auto-inflammabilité Non déterminé

Densité à 20°C Non déterminé

Solubilité Insoluble à l'eau, soluble à l'alcool

Propriétés explosives Danger d'explosion : pas de risques à

température ambiante

Ne contient aucune substance connue susceptible de s'enflammer spontanément

#### 10 Stabilité et réactivité

Réactivité Stable aux chocs, aux vibrations et à la

pression dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7 En présence de lumière et de chaleur, il peut

se produire une oxydation

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition en utilisation

conforme

Conditions à éviter Ne pas chauffer à une température

supérieure à 53°C

Ne pas exposer les récipients fermés au soleil



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 9/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu mylia

## 11. Informations toxicologiques

Ingestion DL50 oral pour le rat : >= 5 000 mg/kg

Contact cutané DL50 cutanée pour le lapin: >= 5 000 mg/kg

Aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires

## 12. Informations écologiques

Toxicité aquatique Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter les rejets dans les eaux de surface, stations d'épuration, égouts, ou eaux

souterraines.

Persistances et biodégradabilité Données non disponibles

Comportement dans les

compartiments de l'environnement

Données non disponibles



mylia

Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 10/10

Ambiance Huile essentielle Ci.Eu

## 13 Considérations relatives à l'élimination

/ Selon les directives 75/442/CE et 91/689/CE, l'élimination des déchets se fera par incinération ou dans une décharge autorisée dans des conditions contrôlées et agrées. Ou, recycler ou éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Éviter toute contamination du sol ou de l'eau. La réutilisation des récipients souillés vides est interdite. Remettre à un éliminateur agréé.

## 14 Informations relatives au transport

Numéro UN: 3082

Désignation d'expédition ONU : extraits aromatiques liquides

Classes de danger pour le transport : 9

Groupe d'emballage: III Code de tunnel : A,B,C,D

Dangers environnementaux : polluant marin

Code tarif douanier: 3301 13 10 00 Transport par terre: RID-ADR Transport maritime: IMDG

Transport aérien: ICAO-TI & IATA-DGR

### 15 Informations réglementaires

Les informations de cette fiche de données de sécurité répondent aux lois nationales et aux directives de la CE

Classification effectué conformément à la directive européenne dite « toutes préparations » 1999/45/CE, ainsi que la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (substances dangereuses)

Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006-1272/2008 avec ses modifications et adaptations



Date d'impression : 10-mai-23 Version 1 du 19 janv 23 Page 11/10

**Ambiance** Huile essentielle Ci.Fu mylia

#### 16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instruction de manipulation écrites

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations

#### Phrases de risque

R10	Inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion
R38/43	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entrainer une
	sensibilisation par contact avec la peau
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### Phrases de sécurité

S24	Eviter le contact avec la peau
S37	Porter des gants appropriés
S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales de la fiche de données de sécurité
S62	En cas d'ingestion ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Les renseignements que contient cette FDS sont basés sur l'état de nos connaissances relatives uniquement au produit concerné, à la date indiquée de la FDS. Ils sont conformes à la législation et sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions et les obligations qui lui incombent dans la détention et l'utilisation de ce produit.